

Comité de suivi du projet Lac à Paul

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>

RAPPORT ANNUEL

2016

Rapport de la deuxième année d'activité du Comité de suivi

TABLE DES MATIÈRES

Contenu

Le mot du président _____	1
À propos du Comité de suivi _____	2
Liste des membres en 2016 _____	3
Activités du Comité _____	5
Retour sur la consultation publique _____	7
Dépenses du Comité _____	8
Informations de contact _____	9

Le mot du président

Le Comité de suivi a complété sa deuxième année de fonctionnement. Avec les membres bénévoles du Comité, nous avons procédé entre autres, à établir et consolider les modalités de fonctionnement et d'opération de notre mandat.

La charte du Comité de suivi définit nos devoirs et obligations, lesquels s'inscrivent dans « le processus du développement durable », s'appuyant sur une vision à long terme, qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement. Tout comme indiqué dans le rapport annuel 2015, le Comité de suivi déploie ses efforts dans le respect de son mandat et du développement durable, en considérant que le projet Lac à Paul peut contribuer à diversifier la base économique traditionnelle de la région, reposant sur la forêt et l'aluminium, des secteurs très fragilisés. Il demeure donc important de travailler en synergie avec les différents partenaires et le milieu, dans l'atteinte des objectifs réciproques.

En terminant, je désire remercier les membres bénévoles du Comité ainsi que le personnel de l'entreprise pour leur disponibilité, leur professionnalisme et l'engagement dont ils font preuve.

Le Président du Comité de suivi,
Daniel Gaudreault.

À PROPOS DU COMITÉ DE SUIVI

À propos du Comité de suivi

MISSION DU COMITÉ DE SUIVI

- Établir et maintenir la communication entre Ariane Phosphate et ses parties prenantes.
- Faire le suivi du projet, des engagements d'Ariane Phosphate et des conditions du certificat d'autorisation.
- Faire des recommandations à Ariane Phosphate pour, entre autres, l'aider à atteindre ses objectifs de développement durable, ses engagements et ses obligations.

OBJECTIFS DU COMITÉ DE SUIVI

- Informer Ariane Phosphate des préoccupations soulevées par les parties prenantes.
- Fournir les recommandations, les commentaires et les suggestions utiles.
- Contribuer à relayer à la population les informations relatives au projet.
- Indiquer à Ariane Phosphate les besoins en matière de vulgarisation.
- Produire un rapport annuel.
- Être informé des plaintes et émettre des recommandations, lorsque requises.
- Soulever les questions relatives à l'exploitation minière qui appelle l'action du gouvernement.
- Contribuer à favoriser les retombées économiques et sociales des communautés locales.
- Tenir un minimum de 4 réunions par année.
- Tenir au minimum une consultation publique par année.

MEMBRES DU COMITÉ DE SUIVI

Le Comité de suivi se compose d'un président, de 2 membres liées à Ariane Phosphate et 8 membres indépendants. Au moins 1 et au plus 2 membres indépendants représentent chacune de ces catégories :

- Milieu économique
- Milieu municipal
- Milieu du développement durable
- Milieu communautaire
- Citoyens

En plus des membres, un siège est offert à chacune des 3 communautés Innues concernées par le projet: Pessamit, Essipit et Mashteuiatsh.

Le mandat des membres et des administrateurs a une durée de deux ans. À la fin de cette période, un appel de candidatures est publié pour renouveler le Comité.

LISTE DES MEMBRES EN 2016

Liste des membres en 2016



Daniel Gaudreault



Henri-Paul Côté



Pierre-Luc Gaudreault



Sylvain Potvin



Marie-Josée Morency



Gervais Bérubé



André Dufour



Éric Arseneault



Karyna Tremblay



Alain Gagnon



Ursula Larouche



Élise Girard-Gagnon

LISTE DES MEMBRES EN 2016

NOM	POSTE	FIN DU MANDAT
Membres actifs du comité de suivi		
Daniel Gaudreault	Président	2016
Henri-Paul Côté	Milieu municipal	2017
Cindy Bouchard*	Milieu communautaire	2017
Pierre-Luc Gaudreault	Milieu du développement durable	2016
Sylvain Potvin	Milieu du développement durable	2017
Marie-Josée Morency	Milieu économique	2016
Gervais Bérubé	Milieu économique	2016
André Dufour	Citoyen	2017
Membres liés		
Éric Arseneault	Arianne Phosphate	Mandat en cours
Karyna Tremblay	Arianne Phosphate	Mandat terminé
Membres ayant démissionné en 2016		Remplacé par
Alain Gagnon	Milieu communautaire	Cindy Bouchard
Ursula Larouche	Milieu du développement durable	Sylvain Potvin
Jean Simard*	Milieu économique	Gervais Bérubé
Coordonnatrice		
Élise Girard-Gagnon	Arianne Phosphate	Mandat en cours

*Photo non disponible

Les communautés innues ont signalé leur intention d'attendre la mise en place du comité spécifique aux Premières Nations. Leur siège reste toutefois ouvert.

Activités du Comité

Pour la deuxième année d'activité du Comité de suivi, les travaux ont été orientés principalement vers l'organisation du comité.

RÉUNION DU 1 FÉVRIER 2016

Première réunion après l'obtention du décret. Une mise à jour sur le projet est présentée par les membres liés (décret, avancement du financement et du projet en général et suivi des engagements). Le Comité de suivi recommande à Ariane Phosphate de présenter annuellement les projets de recherche visant le caribou forestier au comité de suivi, ce qu'Ariane a accepté. Un tirage est fait pour déterminer les membres qui auront un mandat de 2 ans et ceux qui auront un mandat de 3 ans, afin de maintenir une continuité des connaissances au sein du comité. La *Charte du Comité de suivi* est adoptée. Les modifications au *Règlement sur les substances minérales* et leurs impacts sur le Comité de suivi sont expliqués. Les membres échangent leurs impressions sur le rapport du BAPE.

PRÉSENTATION DE PORT SAGUENAY, 24 FÉVRIER 2016

À la demande du Comité, Port Saguenay a fait une présentation du projet de terminal maritime en rive nord aux membres. Ils ont donc eu l'occasion de prendre connaissance des différents éléments du projet et poser leurs questions.

RÉUNION DU 27 AVRIL 2016

Le Comité accueille deux nouveaux membres : André Dufour (milieu citoyen) et Gervais Bérubé (milieu économique). Un groupe de travail est formé pour déterminer les modalités de suivi du projet. Le «comité adopte le *Rapport annuel 2015*. La date et la formule de la consultation publique sont décidées et un sous-comité est formé pour l'organisation. Madame Ursula Larouche annonce sa décision de se retirer du Comité, pour des motifs professionnels.

CONSULTATION PUBLIQUE 2016, 13 JUIN 2016

Voir page 7.

RÉUNION DU 27 SEPTEMBRE 2016

Les membres liés d'Ariane expliquent la fusion des deux grandes compagnies de fertilisants au Canada : Agrium et Potash Corp. Les dates des séances d'information de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE) sur le terminal maritime en rive nord sont annoncées. Les

ACTIVITÉS DU COMITÉ

membres font un retour sur la consultation publique du 13 juin 2016. Les membres discutent des deux derniers documents structurants à adopter : le *Code d'éthique du Comité de suivi* et les *Modes privés de prévention et de règlement des différends*. Il est décidé de se servir de la banque de candidats existante pour combler le siège laissé vacant par Mme Larouche. En varia, il est question du rôle d'Ariane Phosphate lors des séances d'information de l'ACEE.

RÉUNION DU 8 NOVEMBRE 2016

Le Comité accueille son nouveau membre : monsieur Sylvain Potvin. Monsieur André Pedneault, d'Ariane Phosphate, fait une présentation sur les principales étapes de réalisation du projet Lac à Paul ainsi que le processus d'attribution des contrats et répond aux questions des membres, dont entre autres sur les retombées économiques locales. Le Comité fait un retour sur la consultation publique de l'ACEE. Le *Code d'éthique du comité de suivi* et les *Modes privés de prévention et de règlement des différends* sont adoptés. Le processus de suivi du projet est présenté par le groupe de travail et adopté par le Comité. La démission d'Alain Gagnon pour des motifs professionnels et familiaux est annoncée. Un résumé sur les récents développements dans les autorisations et permis est fait aux membres du Comité.

POUR PLUS D'INFORMATION

Les comptes-rendus des réunions du Comité de suivi sont disponibles en ligne.

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>

ACTIVITÉS DE 2017

Les activités de 2017 seront axées sur le suivi de la phase préconstruction du projet. Le Comité continuera à observer les travaux de l'ACEE sur le terminal maritime en rive nord de Port Saguenay. De plus, le Comité tiendra une seconde consultation publique.

Retour sur la consultation publique

La consultation publique tenue en 2016 visait à présenter les activités du comité de 2015. Elle s'est tenue le lundi 13 juin 2016, à 19 h, dans la salle William Price de l'hôtel Delta Saguenay. Elle avait été annoncée dans l'hebdomadaire *Le Progrès-Dimanche*, sur le site Internet d'Arianne Phosphate, ainsi que sur sa page Facebook.

LA PRÉSENTATION POWERPOINT

La présentation résumait essentiellement le contenu du *Rapport annuel 2015* :

- Les obligations de la *Loi sur les mines* et du *Règlement sur les substances minérales* par rapport aux comités de suivi
- La sélection des membres du Comité
- Présentation des membres du Comité de suivi
- Résumé de la charte, du mandat et des objectifs du Comité
- Résumé des différentes sections du rapport annuel

Le *Rapport annuel 2015* est disponible en ligne à l'adresse :

http://www.arianne-inc.com/files/_user/bloc_document/comite-suivi-rapport-annuel-2015.pdf

FAITS SUR LA SOIRÉE

La majorité des questions ont été posées à des membres en particulier, après la session formelle. Elles portaient sur :

- Le Comité de suivi à venir, spécifique aux communautés innues
- Le parcours professionnel personnel des membres
- L'opinion des membres sur les délais du projet
- Les membres sont-ils rémunérés ou bénévoles?

Les commentaires formulés concernaient essentiellement des préoccupations sur les délais du projet et ses diverses causes possibles.

APPRÉCIATION

La consultation a attiré une très faible audience, soit 10 personnes seulement. Toutefois, presque tous les participants ont mentionné être satisfaits de la rencontre. Les membres ont eux aussi exprimé leur satisfaction.

DÉPENSES DU COMITÉ

Dépenses du Comité

Depuis le 1^{er} janvier 2016, les articles 42.5 et 42.6 du *Règlement sur les substances minérales autres que le pétrole, le gaz naturel et la saumure* exigent que toutes les dépenses de fonctionnement du Comité soient supportées par la compagnie. Le rapport annuel du Comité doit inclure une portion concernant ses dépenses. Cette section du rapport doit être produite par la compagnie.

Même si ces articles ne s'appliquent pas encore à Arianne Phosphate, la compagnie et son Comité de suivi ont choisi de suivre le règlement.

CATÉGORIE	MONTANT
Frais de réunion	
Impressions*	124,92 \$
Frais de déplacement	775,12 \$
Sandwichs	10,77 \$
Consultation publique	
Location de salle	638,7 \$
Publicité	519 \$
Communications	
Photographe	926,31 \$
Total	2 994,82 \$

*Calculé en fonction d'une évaluation du coût par page fournie par le fabricant.

INFORMATIONS DE CONTACT

Informations de contact

Pour vos questions et commentaires sur le rapport annuel, sur le Comité de suivi ou ses activités, vous pouvez communiquer avec :

DANIEL GAUDREULT
Président du Comité de suivi

ÉLISE GIRARD-GAGNON
Coordonnatrice du Comité



comite.de.suivi@arianne-inc.com



Tél. 418-549-7316, poste 29
elise.gagnon@arianne-inc.com

Comité de suivi du projet Lac à Paul

393 rue Racine Est, suite 200, Chicoutimi, QC G7H 1T2

À l'attention du Président du Comité de suivi

Télécopie 418-549-5750

comite.de.suivi@arianne-inc.com

<http://www.arianne-inc.com/fr/engagements/comite-de-suivi>